



Commune de La Praz

L' A, B, C, Déchets

Que faire des déchets ?

Où les acheminer ?

*Réutiliser plutôt que jeter
Recycler plutôt qu'éliminer...*

*Les meilleurs déchets,
Les moins coûteux ?...
Ceux que l'on évite de produire...*

2019

Rappel

Les 5 gestes utiles des déchets :

- **Réduire** *le suremballage (acheter local)*
- **Réutiliser** *les vêtements en offrant, échangeant*
- **Remplacer** *les toxiques par du savon*
- **Réparer** *les appareils, les meubles*
- **Recycler** *en dernière étape*

**La présente brochure ne concerne que les ménages privés
Les commerces et entreprises sont seuls responsables du
transport et de l'élimination des déchets de leur exploitation**

**Tous les déchets pouvant être apportés à la petite déchetterie
communale de l'ancien Battoir peuvent également l'être à la
déchetterie intercommunale de la Reculanne**

Petite déchetterie communale = l'ancien Battoir (La Praz)

Ouverte en permanence

*(Uniquement papier – verre vide – ordures ménagères – PET – Textiles –
déchets de cuisine)*

Déchetterie intercommunale = La Reculanne (Romainmôtier-Envy)

Mercredi 15h00 – 16h30

Samedi 09h30 – 11h00

A

Aluminium de ménage

Canettes, barquettes, feuilles d'emballage, moules, etc...

(test de l'aimant : n'est pas attiré)

« **Aluminium – boîtes de conserves** » à la **déchetterie intercommunale**

L'alu peut être recyclé indéfiniment, en économisant jusqu'à 95% d'énergie et en limitant la consommation de minerai (bauxite)

Pour faciliter le recyclage et économiser des frais de transport, l'aluminium et le fer blanc sont souvent collectés dans le même conteneur. Grâce aux nouvelles technologies, il est possible de séparer industriellement ces deux matières

Ampoules à basse consommation, à incandescence, halogène
(économique, fluocompacte)

Retour au point de vente à privilégier ou à la déchetterie intercommunale

La poudre de mercure est récupérée, le verre et les composantes électriques sont recyclés

Ampoules ordinaires

Sac poubelle

Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance

Animaux morts

Centre de collecte de Penthaz

Incinération spécifique

Appareils électriques et électroniques de tous genres

Faire reprendre par le fournisseur. Voir aussi sous **OREA**

Les différents composants sont séparés et redirigés vers les filières de réutilisation adéquates

Appareils électroménagers

Faire reprendre par le fournisseur. Voir aussi sous **OREA**

Les différents composants sont séparés et redirigés vers les filières de réutilisation adéquates

Assiettes (faïence, porcelaine)

Benne « **Inertes** » à la **déchetterie intercommunale**

Décharge pour matériaux inertes

Surtout pas dans la collecte du verre ! La céramique a un point de fusion supérieur au verre, elle ne fond pas en verrerie et donc provoque des inclusions.

B

Balayures de cour, de ménage

Compost privé ou sac poubelle

Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Batteries</u>	Faire reprendre par le fournisseur ou « Déchets spéciaux » à la déchetterie intercommunale	Les différents composants, dont les matériaux lourds, sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates ! Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle !
<u>Béton</u> en petites quantités	« Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharges pour matériaux inertes
<u>Berlingots</u> (alimentaire)	Sac poubelle	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Bidons en plastique vides</u>	Sac poubelle. S'il n'entre pas dans un sac poubelle, alors benne « Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance Les encombrants incinérables coûtent plus cher que les ordures ménagères (broyage, transport). Merci d'aider votre Commune à contenir les coûts en laissant dans le sac poubelle les incinérables qui y entrent !
<u>Bois aggloméré, contreplaqué</u> (petits volumes)	« Bois » à la déchetterie intercommunale	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Bois de démolition</u>	Faire reprendre par l'entreprise des travaux	
<u>Boîtes de conserve</u>	« Aluminium – Fer blanc » à la déchetterie intercommunale	La tôle d'acier est recouverte d'une fine couche d'étain. Le recyclage permet de récupérer ces deux composantes et d'économiser jusqu'à 60% d'énergie.
<u>Bouteilles, flacons, bocal en verre</u>	Benne « Verre » selon la couleur à la petite déchetterie communale ou point de collecte	Refonte en de nouveaux récipients en verre ; recyclage en produit isolant
<u>Bouteilles de boisson (PET)</u>	Retour au point de vente à privilégier ou conteneur « PET » à la petite déchetterie communale ou point de collecte	Production de nouvelles bouteilles en PET ou d'objets en PET (pulls, sacs, etc). Permet une économie d'énergie jusqu'à 60%
<u>Bouteilles de lait (PEHD)</u>	Retour au point de vente à privilégier ou sac poubelle	Le PEHD est pressé en balles et revalorisé dans des produits similaires

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Bonbonnes</u> de mousse à raser	« Déchets spéciaux » à la déchetterie intercommunale	Le gaz est vidé et le métal est recyclé
<u>Bonbonnes de gaz</u>	Retour au point de vente , elles sont consignées	Le gaz est vidé et le métal est recyclé
<u>Branches</u> (gros diamètre)	Faire reprendre par l'entreprise	
<u>Branches</u> diamètre maximum 10 cm, taille d'arbres, haies, buissons	Compost privé, « Compostables » à broyer à la déchetterie intercommunale	Le compostage sur place des déchets de jardins, herbes, branches et tailles est vivement conseillé Le brûlage de ces matières sur place est toléré, pour autant qu'il s'agisse de petites quantités et qu'il n'en résulte aucune nuisance pour le voisinage. Le brûlage de tout autre déchet est strictement interdit !
<u>Broussailles de jardin</u>	Compost privé, « Compostables » à la déchetterie intercommunale	Transformation en engrais naturel
C		
<u>Câbles électriques</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous <u>OREA</u>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Cadavres d'animaux</u>	Centre de collecte de Penthaz	Incinération spécifique
<u>Cailloux de jardin</u>	« Inertes » à la déchetterie intercommunale (Les cailloux de champ sont des déchets professionnels qui ne sont pas acceptés à la déchetterie)	Décharge pour matériaux inertes
<u>Canapés</u>	« Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale. (Suivant le volume et le poids, une taxe peut être demandée)	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Canettes en aluminium</u>	« Aluminium » à la déchetterie intercommunale ou retour au point de vente	L'alu peut être recyclé indéfiniment, en économisant jusqu'à 95% d'énergie et en limitant la consommation de minerai (bauxite) Pour faciliter le recyclage et économiser des frais de transport, l'aluminium et le fer blanc sont souvent collectés dans le même conteneur. Grâce aux nouvelles technologies, il

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Capsules de café ou de thé en aluminium</u>	Retour au point de vente ou « Nespresso » à la petite déchetterie communale	est possible de séparer industriellement ces deux matières L'aluminium est séparé du marc de café (ou le thé) et revalorisé. Le marc de café (ou le thé) est composté
<u>Carrelages, catelles</u>	Faire reprendre par l'entreprise qui réalise les travaux Petites quantités « Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharges pour matériaux inertes
<u>Cartons (vides et aplatis, sans sagex)</u>	Benne « Papier – carton » à la petite déchetterie communale	Réutilisation pour la production de carton
<u>Cartouches d'imprimantes</u>	Retour au point de vente	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Casserole (inox, fonte)</u>	« Ferraille » à la déchetterie intercommunale	Refonte pour fabrication de nouveaux objets
<u>CD</u>	Retour au point de vente	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Cendres de bois, Cendres de charbon (froides)</u>	Compost privé ou à épandre au jardin pour les cendres de branches et de bois de feu. Les autres cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères .	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Céramiques</u>	« Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharges pour matériaux inertes
<u>Chaînes Hi-Fi</u>	Retour au point de vente . Voir aussi sous <u>OREA</u>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Chaussures</u>	Conteneur « TEXAID » à la petite déchetterie communale ou point de collecte	Réutilisation via les associations caritatives
<u>Chiffons sales de colle, de peinture</u>	Sac poubelle	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Ciment</u> en petites quantités	« Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharges pour matériaux inertes
<u>Colles</u>	« Déchets spéciaux » à la déchetterie intercommunale	Traitement adéquat chez CRIDEC

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Congélateurs</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous <u>OREA</u>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Cuir (sac, ceinture,...)</u>	Conteneur « TEXAID » à la petite déchetterie communale ou point de collecte	Réutilisation via les associations caritatives
<u>Cuisinières (électriques ou à gaz)</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous <u>OREA</u>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates

D

<u>Déchets de démolition de murs, dalles armées petits volumes</u>	Benne « Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharges pour matériaux inertes
<u>Déchets de démolition de murs, dalles armées</u>	À faire éliminer par l' entrepreneur ou décharge de Valebin à Bofflens	
<u>Déchets Encombrants</u> Vieux meubles, matelas, moquettes, objets en plastique ou composite d'une grandeur supérieure à 60 cm	« Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale (Suivant le volume et le poids, une taxe peut être demandée)	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance Les encombrants incinérables coûtent plus cher que les ordures ménagères (broyage, transport). Merci d'aider votre Commune à contenir les coûts en mettant dans un sac poubelle ce qui y entre !
<u>Déchets ménagers compostables</u>	Compost privé ou « Compostables » à la déchetterie intercommunale	Transformation en engrais naturel
<u>Déchets ménagers compostables crus</u> Epluchures, fleurs fanées, etc.	Compost privé ou « Compostables » à la déchetterie intercommunale	Transformation en engrais naturel
<u>Déchets ménagers incinérables</u> Papiers gras ou sales, plastiques d'emballage, barquettes en sagex sales, briques de lait ou de jus de fruits, objets composites non démontables de taille inférieure à 60 cm	Sac poubelle	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Divans</u>	« Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale (Suivant le volume et le poids, une taxe peut être demandée)	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Duvets, Oreillers en plumes</u>	Conteneur « TEXAID » à la petite déchetterie communale ou point de collecte	Réutilisation via les associations caritatives
E		
<u>Emballages cartons</u> Vidés (sans sagex) et aplatis	Benne « Papier – carton » à la petite déchetterie communale	Réutilisation sous forme de carton
<u>Emballages plastiques agricoles</u>	Privilégier le retour au fournisseur, déchets d'entreprises	
<u>Emballages plastiques ménagers mélangés</u>	Sac poubelle	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Epluchures de fruits et légumes</u>	Compost privé ou « Compostables » à la petite déchetterie communale	
<u>Extincteurs</u>	Retour au magasin , ils sont consignés ou « Déchets spéciaux » à la déchetterie intercommunale	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
F		
<u>Faïences</u>	« Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharges pour matériaux inertes
<u>Fauteuils</u>	« Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale (Suivant le volume et le poids, une taxe peut être demandée)	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Fenêtres</u>	Reprise par le fournisseur à privilégier	Tri et mise en décharge adéquate
<u>Fer-blanc</u> Boîtes de conserve, emballages et couvercles en fer blanc ou tôle d'acier	« Aluminium – Fer blanc » à la déchetterie intercommunale	Le recyclage du fer blanc permet d'économiser de l'énergie et des matières premières pour la production de nouveaux produits Pour faciliter le recyclage et économiser des frais de transport, l'aluminium et le fer blanc sont souvent collectés dans le même

Objet

Collecte : j'en fais quoi ?

Recyclage : que devient ?

Ferraille toutes grosseurs

« **Ferraille** » à la **déchetterie intercommunale**

conteneur. Grâce aux nouvelles technologies, il est possible de séparer industriellement ces deux matières

La récupération de la ferraille permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. De plus, elle alimente le marché suisse de matières premières secondaires (pas de gisement en suisse).

Attention ! Les objets ou appareils composites doivent contenir plus de 50 % de ferraille en poids pour être assimilés à de la ferraille (par exemple les chaises). Sinon, ils seront mis avec les « Encombrants incinérables »

Feuilles mortes

Compost privé ou « **compostables** » à la **déchetterie intercommunale**

Transformation en engrais naturel Mulching

Fonds de grange

Compost privé

Transformation en engrais naturel

Frigos

Retour au point de vente. Voir aussi sous **OREA**

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates

G

Gazon

Compost privé, laisser sur place si coupé court ou « **Compostables** » à la **déchetterie intercommunale**

Transformation en engrais naturel

H

Habits neufs ou usagés

Conteneur « **TEXAID** » à la **petite déchetterie communale** ou **point de collecte**

Réutilisation via les associations caritatives

Herbe coupée

Compost privé ou « **Compostables** » à la **déchetterie intercommunale**

Transformation en engrais naturel

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Herbes</u>	Compost privé ou « Compostables » à la déchetterie intercommunale	Transformation en engrais naturel
<u>Huiles minérales et végétales des ménages</u>	Conteneur de récupération à la déchetterie intercommunale !!!surtout pas dans l'évier ou les WC !!! Petites quantités à essuyer avec du papier et jeter à la poubelle	Traitement adéquat chez CRIDEC
 J		
<u>Jouets électriques ou électroniques (avec piles)</u>	Voir sous OREA	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Jouets en bon état</u>	Œuvre d'entraide ou revente	La réutilisation de l'objet est une démarche à privilégier. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !
<u>Jouets grands sans partie électrique</u> (supérieur à 60 cm)	« Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Jouets petits sans partie électrique</u>	Sac poubelle	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance Les encombrants incinérables coûtent plus cher que les ordures ménagères (broyage, transport). Merci d'aider votre Commune à contenir les coûts en mettant dans un sac poubelle ce qui y entre !
<u>Journaux</u>	Benne « Papier – carton » à la petite déchetterie communale	Revalorisation sous forme de papier journal recyclé
 L		
<u>Laine de verre</u> Reste de plaques ou rouleaux	À faire reprendre par le fournisseur , sacs à demander au fournisseur qui doit expédier les restes pour recyclage en fabrique	Décharge contrôlée et spécialisée Pas dans les inertes ! Jamais en incinération !
<u>Lampes à décharge, Fluo compactes</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous OREA	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Lampes à filaments</u>	Sac poubelle	Incineration : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Lampes halogènes</u>	Sac poubelle	Incineration : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Litières d'animaux de compagnie</u> Chat, lapin, cobaye, etc...	Compost privé ou « compostable » à la déchetterie intercommunale	Décharges matériaux inertes
<u>Luminaires</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous <u>OREA</u>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
M		
<u>Machines à laver, à sécher, etc..</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous <u>OREA</u>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Marc de café</u>	Compost privé (engrais naturel) ou « Compostables » à la déchetterie intercommunale	Transformation en engrais naturel
<u>Matelas</u>	« Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale (Suivant le volume et le poids, une taxe peut être demandée)	Incineration : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Mauvaises herbes</u>	Compost privé ou « Compostables » à la déchetterie intercommunale	Transformation en engrais naturel
<u>Maquillage</u>	Sac poubelle	Incineration : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Médicaments</u>	Retour à la pharmacie	Traitement adéquat
<u>Mégots (froids !)</u>	Sac poubelle	Incineration : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Métaux non ferreux (bronze, cuivre, étain, laiton, plomb, zinc)</u>	« Ferraille » à la déchetterie intercommunale	La récupération de la ferraille permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. De plus, elle alimente le marché suisse matières premières secondaires (pas de gisement en suisse)

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Meubles en bon état</u>	Œuvre d'entraide (Caritas, Emmaüs, Centre Social Protestant), vide-grenier ou revente	La réutilisation de l'objet est une démarche à privilégier. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !
<u>Meubles en mauvais état</u>	« Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Miroirs</u>	« Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharges matériaux inertes
<u>Moquettes</u>	« Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale (Suivant le volume et le poids, une taxe peut être demandée)	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance

N

<u>Néons</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous <u>OREA</u>	La poudre de mercure et le gaz argon sont récupérés, le verre et les composants électroniques sont recyclés
<u>Nespresso (capsules)</u>	Retour au point de vente ou conteneur « Nespresso » à la petite déchetterie communale	L'aluminium est séparé du marc de café et revalorisé. Le marc de café est composté

O

<u>Ordinateurs – imprimantes et autres accessoires électriques ou électroniques</u>	Faire reprendre par le revendeur. Voir aussi sous <u>OREA</u>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Ordures ménagères</u>	Sac poubelle	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Os de poulets, côtelettes, etc...</u>	Sac poubelle	
<u>OREA</u>	Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques Depuis le 1 ^{er} janvier 2000, tous les appareils électriques et électroniques usagés doivent être restitués dans les points de vente d'appareils neufs du même type (pas d'obligation d'acheter un autre appareil).	

Les "OREA" ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Le tri sélectif permet de récupérer plus de 75 % des substances qui y sont contenues.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, tous ces appareils font l'objet d'une taxe anticipée de recyclage et leur reprise est gratuite dans les magasins.

Les consommateurs trouvent ainsi partout un système unique de reprise gratuite des appareils et accessoires électriques ou électroniques usagés.

Exceptionnellement, ces appareils peuvent aussi être déposés à la déchetterie intercommunale de la Reculanne à Envy-Romainmôtier.

P

Papiers non recyclables

(souillés, ..)

Papier cadeau contrecollé, papier de fleuriste, étiquettes, papier à filtre, pochettes à photos, papier gras (pour beurre, fromage...), papier traité avec des colles, serviettes en papier, mouchoirs en papier, nappes en papier, langes, couches, papier goudronné, sacs pour aliments d'animaux, sachets de thé et de café, berlingots de lait ou de jus de fruits, sachets pour potages, emballages de produits congelés, tambours à lessive, enveloppes "à bulles ou cloques", cabas imprégné, etc.

Papiers recyclables

Journaux, pages de livres sans reliure, listing d'ordinateur, enveloppes avec ou sans fenêtres, photocopies, revues, illustrés, papier pour correspondance, prospectus, papier recyclé, annuaires téléphoniques, encarts de journaux

Pare-chocs

PC - Imprimantes

Peintures, colles

Sac poubelle

Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance

Benne « **Papier – carton** » à la **petite déchetterie communale**

Le papier recyclé est la principale matière première de l'industrie papetière. Une fibre de papier peut être plusieurs fois recyclée. Cependant, le recyclage répété des fibres entraîne une baisse de la qualité du papier.

Reprise par le carrossier

Retour au point de vente. Voir aussi sous **OREA**

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates

« **Déchets spéciaux** » à la **déchetterie intercommunale**

Les produits toxiques sont orientés sur une filière de traitement spécifique

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>PET, bouteilles de boisson uniquement</u>	Retour au point de vente ou sac « PET » à la petite déchetterie communale	Production de nouvelles bouteilles en PET ou d'objets en PET (pulls, sacs, etc). Permet une économie d'énergie jusqu'à 60%
<u>Piles</u>	Récupération dans les points de vente, conteneur spécial à la déchetterie intercommunale	Les différents composants (ferromanganèse, zinc, plomb, ...) sont séparés et redirigés vers les filières de réutilisation adéquates
<u>Planches, petits déchets de bois</u>	voir sous « Bois »	
<u>Plastiques</u>	« Plastiques » si collecte séparée, Sac poubelle si moins de 60 cm, « Encombrants incinérables » si supérieurs à 60 cm à la déchetterie intercommunale	Brûler des déchets en plastique dans une usine d'incinération garantit une combustion la moins polluante possible et permet la valorisation thermique d'une matière à base de pétrole !
<u>Pneus</u>	Faire reprendre par le garagiste , Déchets soumis à contrôle, si reprise à la déchetterie intercommunale normalement contre financement	Incinération spécifique en cimenterie
<u>Porcelaine</u>	« Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharge pour matériaux inertes Surtout pas dans la collecte du verre ! La céramique a un point de fusion supérieur au verre, elle ne fond pas en verrerie et donc provoque des inclusions
<u>Produits de droguerie</u>	Retour chez le fournisseur ou Déchets spéciaux à la déchetterie intercommunale	
<u>Produits toxiques</u>	Retour chez le fournisseur ou Déchets spéciaux à la déchetterie intercommunale	Traitement adéquat chez CRIDEC ! Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle !

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Produits phytosanitaires</u>	Retour chez le fournisseur ou Déchets spéciaux à la déchetterie intercommunale	Traitement adéquat chez CRIDEC
R		
<u>Radios</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous <u>OREA</u>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Réfrigérateurs, congélateurs</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous <u>OREA</u>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Restes de repas</u>	Conteneur à la petite déchetterie communale ou Sac poubelle. !!! En aucun cas sur le tas « compostable » à la déchetterie intercommunale !!!	
S		
<u>Sagex mélangés</u> ou polystyrène expansé (moules d'emballages, « chips », restes de plaques d'isolation) <u>Sagex</u> si collecte séparée	Sac poubelle « Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale ou Sac poubelle	Incineration : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Skis, snowboards</u>	Faire reprendre par le vendeur des nouveaux skis , s'adresser aux associations d'entraide . Si inutilisables : « Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale	La réutilisation d'objet en bon état est à privilégier Si « encombrants incinérables » incinération
<u>Solvants</u>	« Déchets spéciaux » à la déchetterie intercommunale	Traitement adéquat chez CRIDEC
<u>Sommiers</u>	« Encombrants incinérables » ou « Ferraille » selon leur nature à la déchetterie intercommunale	Incineration : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Souches d'arbres - grosses</u>	Faire reprendre par l'entreprise qui effectue les travaux	
<u>Souches d'arbres - petites</u>	« Compostables » à la déchetterie intercommunale	Transformation en engrais naturel

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Souliers</u>	Conteneur « TEXAID » à la petite déchetterie communale ou point de collecte	Redistribué via les associations caritatives
T		
<u>Tailles d'arbres et de buissons</u>	voir sous Branches	
<u>Tapis</u>	« Encombrants incinérables » à la déchetterie intercommunale	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Téléphones, Natels, Fax</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous OREA	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Téléviseurs</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous OREA	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Terre cuite, tuiles</u>	« Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharge pour matériaux inertes
<u>Textiles, tissus propres</u>	Conteneur « TEXAID » à la petite déchetterie communale ou point de collecte	
<u>Textiles, tissus sales ou en loques</u>	Sac poubelle	Incinération : production d'énergie électrique et chauffage à distance
<u>Thermomètre à mercure</u>	Repris par la pharmacie	
<u>Toxiques</u>	Retour chez le fournisseur ou Déchets spéciaux à la déchetterie intercommunale	Traitement adéquat chez CRIDEC ! Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle !
<u>Tubes fluorescents (néons)</u>	Retour au point de vente. Voir aussi sous OREA	La poudre de mercure et le gaz argon sont récupérés, le verre et les composants électroniques sont recyclés
V		
<u>Vaisselle porcelaine, céramique</u>	« Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharge pour matériaux inertes
<u>Vélos en bon état</u>	Œuvre d'entraide, vide grenier ou revente	

Objet	Collecte : j'en fais quoi ?	Recyclage : que devient ?
<u>Vélos en mauvais état</u>	« Ferraille » à la déchetterie intercommunale	La récupération de la ferraille permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. De plus, elle alimente le marché suisse matières premières secondaires (pas de gisement en suisse)
<u>Verre</u> Bouteilles, bocaux (sans fermoir métallique, en céramique ou en plomb et sans capsules)	Benne « Verre » selon la couleur à la petite déchetterie communale ou point de collecte	Refonte en de nouveaux récipients en verre ; recyclage en produit isolant
<u>Verre vaisselle, vases, etc.</u>	« Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharge pour matériaux inertes
<u>Vitres cassées</u>	« Inertes » à la déchetterie intercommunale	Décharge pour matériaux inertes

LA MUNICIPALITE DE LA PRAZ VOUS REMERCIE DE VOTRE COLLABORATION